

EOLIEN À ACIGNÉ, ILLE-ET-VILAINE

-

VISITE DU PARC ÉOLIEN LES DOUVES DES ÉPINETTES - 8 AVRIL 2017



P&T TECHNOLOGIE SAS
groupe energiequelle

Document rédigé par Quelia, concertant mandaté par P&T Technologie

➔ Une vingtaine de participants

L'ensemble des personnes participant à la concertation autour du projet éolien à Acigné ainsi que celles inscrites sur la liste de diffusion via le site internet du projet ont été invités à participer à cette visite. La date de la visite a été définie en concertation avec les volontaires participant à la concertation, choisie spécialement un samedi matin pour permettre à tous de participer.

Plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes dont :

- 3 familles de riverains de la zone d'étude du projet éolien à Acigné
- plusieurs habitants d'Acigné
- des représentants des associations Courants Alternatifs et Acigné Autrefois
- André CROCQ, Vice-président au développement durable, Rennes Métropole
- Olivier DEHAESE, Maire, Acigné
- Robert RUBION, Adjoint délégué à la santé, Acigné
- Priscilla VALLEE, Adjointe déléguée à l'environnement et au cadre de vie, Thorigné-Fouillard

Les porteurs du projet - P&T Technologie :

- Robert CONRAD, directeur
- Matthieu LE DREVO, responsable technique
- Lénaïg CANDALH, chargée de projet

Des témoignages :

- Thierry Restif, maire de Retiers (commune d'implantation du parc éolien visité)
- Michel Restif, riverain du parc éolien visité

Constant DELATTE, Quelia, concertant mandaté par P&T Technologie.

➔ Information sur le parc visité

Parc développé, construit et exploité par P&T Technologie

Nombre d'éoliennes : 5

Puissance installée totale : 11,5 MW

Type d'éoliennes : Enercon E-70

Hauteur du mât : 100 mètres

Longueur des pales : 35 mètres

Hauteur totale : 135 mètres

Conditions de fonctionnement : vitesse de vent comprise entre 3m/s (10,8 km/h) et 25m/s (90 km/h) en mode normal et jusqu'à 34m/s (122 km/h) en mode tempête.

Production électrique : estimation de la production annuelle : 23 000 MWh ou 23 millions de kWh, équivalent à la consommation électrique d'environ 6 000 foyers

Dates clés du développement du parc éolien

2002 à 2007 : développement et études du projet

2007 à 2009 : instruction et autorisation par les services de l'Etat

2009 à 2010 : financement du parc éolien

2010 : préparation du chantier et construction du parc éolien

Février 2011 : mise en service

Depuis février 2011 : exploitation et maintenance du parc éolien

Juin 2011 : inauguration du parc éolien

➔ Parcours et conditions de la visite

Lors de la visite, le vent soufflait d'est-sud-est vers l'ouest-nord-ouest, à une vitesse d'environ 8 m/s soit 30 km/h au sol. P&T Technologie avait proposé que le groupe se rende à plusieurs points à des distances différentes du parc éolien dans plusieurs directions. Toutefois, il a été décidé sur place de rester dans la zone sous le vent (vers laquelle soufflait le vent) qui présentait davantage d'intérêt pour la visite. Tous les participants ont également pu visiter le pied d'une des éoliennes en production d'électricité.



Source : IGN

➤ Echanges

Les visiteurs ont pu poser des questions aux porteurs du projet d'Acigné et exploitants du parc éolien Les Douves des Epinettes ainsi qu'au maire de Retiers et au riverain du parc en fonctionnement.



Les sujets abordés ont concerné entre autres :

- les impacts sonores du parc éolien
- la participation des citoyens à un projet éolien
- le projet éolien « Energie des Fées » (en cours de développement sur l'intercommunalité du Pays de la Roche aux Fées¹) par une association de citoyens, avec le concours de P&T Technologie



¹ Il a été suggéré qu'un représentant de l'association porteur du projet « Energie des Fées » soit sollicité pour témoigner à l'occasion d'une réunion de concertation à Acigné.

- la cohabitation avec les élevages agricoles (porcherie à proximité immédiate du site)
- plusieurs questions techniques lors de la visite du pied de l'éolienne

